



PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

D É C E M B R E 2 0 1 1

33

## édito

### 2011 : une année riche en événements pour le JDA.

Vous le savez, nous avons eu l'honneur de célébrer le 3<sup>e</sup> anniversaire du Journal avec son n°30 (édition de juillet) en publiant un « Spécial Mariage Princier » que vous avez été nombreux à apprécier.

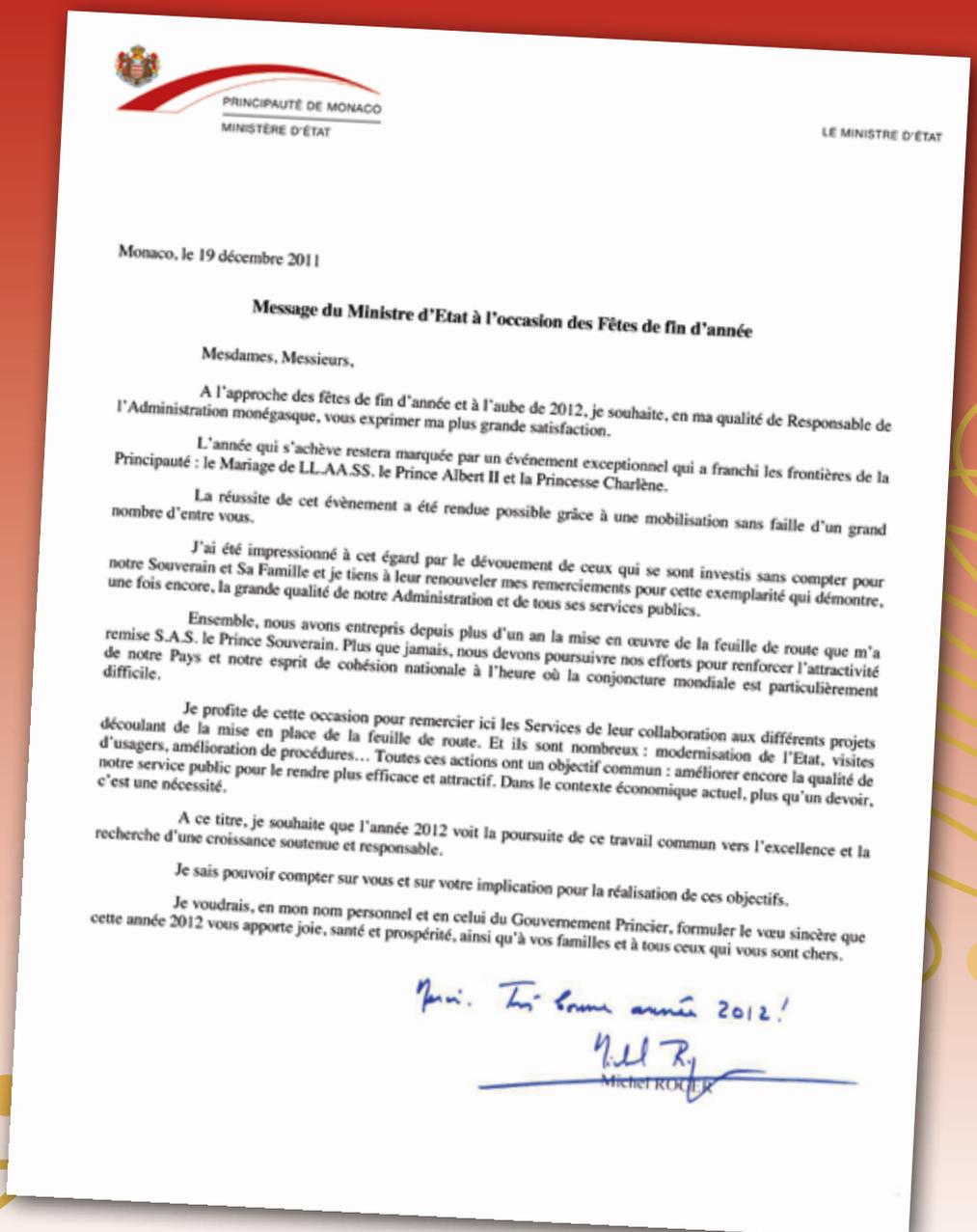
Sur le souhait du Ministre d'Etat, nous avons également eu le plaisir de diffuser ce numéro « hors les murs » en adressant un exemplaire aux habitants de la Principauté.

Cette fin d'année est donc le moment pour nous de vous **remercier chaleureusement pour le soutien que vous nous apportez chaque jour** : votre disponibilité (pour les interviews, les séances photo, les validations), votre enthousiasme (en nous proposant des sujets et en nous soumettant des idées) et vos messages d'encouragement sont pour nous une satisfaction qui nous permettra de vous réserver encore quelques nouveautés en 2012...

**A l'année prochaine, bonnes Fêtes de fin d'année à tous.**

**Prochain numéro : fin janvier 2012**

## Les vœux du Ministre d'État



## modernisation

### STATUT DES FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT : LE PROJET DE LOI EST DÉPOSÉ



13 décembre 2011 Le Ministre d'Etat préside une réunion de la Commission de la Fonction Publique sur le statut des fonctionnaires

**Afin de doter la Fonction Publique d'un régime juridique adapté aux besoins actuels et futurs de la Principauté, le Gouvernement Princier vient de déposer au Conseil National le projet de loi modifiant la Loi du 12 juillet 1975 portant sur le statut des fonctionnaires de l'Etat.**

Ce texte est le fruit d'un important travail de coordination et de rédaction qui a mobilisé de nombreux acteurs au sein de l'Administration, notamment les Services Juridiques de l'Etat, l'Inspection Générale de l'Administration et la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Cette rénovation d'envergure s'inscrit dans le plan général d'action de modernisation de l'Etat et va bénéficier à l'ensemble des personnels.

En effet, ce projet énonce pour la première fois dans l'histoire administrative

monégasque, à l'instar de ce qui se pratique depuis longtemps dans les autres pays, le principe de réserver la qualité de fonctionnaire aux nationaux, à l'exception des emplois relatifs à la sécurité et à l'ordre public.

Il définit également les conditions d'engagement d'agents de l'Etat (non fonctionnaires) et détermine le cadre juridique de leur contrat. Une Ordonnance Souveraine prévoira les règles générales qui leur seront applicables à l'issue de la promulgation de la loi.

D'une manière générale, ce texte comporte en outre d'autres avancées destinées à rendre plus attractive, plus mobile et plus protectrice la carrière des fonctionnaires. A ce titre, on mentionnera notamment :

- la reconnaissance de l'entretien annuel d'évaluation ;
- la modernisation des règles d'avancement, permettant de gravir deux

classes ou deux échelons ou de retarder l'avancement à l'ancienneté ;

- la mise à jour du régime des congés de maladie ;
- l'évolution des règles en cas d'accident du travail ;
- l'ouverture aux hommes de la « disponibilité parentale » ;
- l'affirmation d'une garantie d'emploi en cas de suppression de poste.
- l'introduction de nouvelles prescriptions au titre des devoirs généraux des fonctionnaires (conflit d'intérêt, cadeaux, limites à l'obligation d'obéissance) ;

La phase d'élaboration du texte a également permis au Gouvernement de recueillir, conformément à la loi, l'avis de la Commission de Contrôle des Informations Nominatives afin de le prendre en considération.

Il a été présenté le 13 décembre 2011 par le Ministre d'Etat et le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé à la Commission de la Fonction Publique qui est notamment composée de représentants des Associations Syndicales (Association Syndicale Autonome du Personnel de la police d'Etat de Monaco, Association du Personnel Monégasque des Etablissements Scolaires, Association des Fonctionnaires Monégasques et Syndicat des Agents de l'Etat et de la Commune).

Ce projet de loi élaboré par le Gouvernement Princier est une priorité et son vote devrait intervenir au cours de l'année 2012.

Il est consultable sur le site Internet [www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc) rubrique « Actualité législative / Projets de loi ».

### PASS RESTAURANT 2011 ET 2012

**Les Pass Restaurant 2011 sont utilisables jusqu'au 31 janvier 2012 au plus tard.**

S'il vous reste des Pass 2011, vous pouvez les échanger contre des titres du millésime 2012 auprès de votre gestionnaire qui devra les faire parvenir à la DRHFFP au plus tard jusqu'au 3 février 2012.

Passé ce délai, ils ne feront l'objet d'aucun échange, ni remboursement.

Retrouvez les 126 établissements qui acceptent le Pass Restaurant sur [www.monpassrestaurant.fr/MONACO](http://www.monpassrestaurant.fr/MONACO)



## viviers 2010 - 2011

### QUE SONT-ILS DEVENUS ?



Hélène El Missouri

**A quel Service êtes-vous affecté aujourd'hui et quel a été votre parcours Vivier ?**

J'ai rejoint l'équipe de la direction scientifique de la Fondation Prince Albert II de Monaco en charge de la gestion des projets.

J'avais exprimé, dès l'oral du concours d'Elève fonctionnaire, ma sensibilité à l'Environnement et le souhait de travailler dans ce domaine. Et j'ai eu la chance d'effectuer mon premier stage à la Fondation.

Pour mon second stage, j'intégrais la Cellule marché des Services des Travaux Publics et des Bâtiments Domaniaux où j'acquies de l'expérience et une méthodologie de travail rigoureuse.

Ainsi, mon parcours Vivier a été tel que je l'espérais : un volet théorique complet, des rencontres enrichissantes et deux stages formateurs.



Frédérique Picco

**A quel Service êtes-vous affecté aujourd'hui et quel a été votre parcours Vivier ?**

J'ai eu la chance d'assister à la création de la DAEIU et à la mise en place d'une nouvelle équipe, ce qui est plutôt rare. J'ai effectué mes deux stages au sein de cette Direction et j'y suis restée.

Cela fait donc presque une année que j'y travaille principalement sur les futurs sites Internet du Gouvernement.

La formation du vivier facilite réellement l'intégration dans nos nouvelles fonctions. Les présentations des entités permettent notamment d'avoir une vision globale assez complète de toute l'Administration. La DAEIU étant en contact avec l'ensemble des Services et Directions, cette connaissance m'a été particulièrement utile à mon arrivée. A tel point que mes collègues fraîchement arrivés dans l'Administration me posaient régulièrement des questions sur son organisation et nos Institutions.



Benjamin Valli

**A quel Service êtes-vous affecté aujourd'hui et quel a été votre parcours Vivier ?**

La formation a commencé par la découverte de l'Administration et des Institutions de la Principauté au contact de hauts fonctionnaires qui se sont montrés particulièrement

accessibles et ont partagé avec nous leur quotidien et leur expérience.

J'ai ensuite participé à la création du Monaco Business Office lors de mon premier stage sous la supervision de Mme Laurence Garino. La création de ce nouveau service, dont la mission très polyvalente est au cœur du renforcement de l'attractivité de la Principauté, a été l'occasion de découvrir le service aux administrés.

Mon second stage au sein de la Direction de la Coopération Internationale a permis de me familiariser avec le suivi des négociations internationales au sein de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et du Protocole de Kyoto, au sein desquels la Principauté est très active.

Au terme de cette année de formation, j'ai intégré l'équipe de la Direction des Affaires Internationales au sein de laquelle je suis en charge des négociations climat et, plus largement, des questions de développement durable.



Isabelle Wenden

**A quel Service êtes-vous affecté aujourd'hui et quel a été votre parcours Vivier ?**

Douze mois passés depuis mon entrée dans l'Administration... une année très enrichissante, rythmée par de nombreuses rencontres, découvertes et actions menées au sein du Gouvernement Monégasque.

**Actuellement je suis affectée à la Direction du Budget et du Trésor, où j'ai effectué mes deux stages de formation.** Cette période s'est achevée par trois semaines d'apprentissage faites au Contrôle Général des Dépenses.

Durant ces huit mois, j'ai travaillé sur des sujets très différents en relation directe avec l'activité économique monégasque en Principauté et à l'International. Analyse, questionnement, documentation et échanges de savoir-faire ont contribué à mon intégration. Celle-ci a été facilitée par la rencontre de personnes-clés de l'Administration : Chefs de Service et Directeurs Généraux, associée à des formations dispensées au cours cette année d'apprentissage du Vivier.



## éducation nationale

### CIEN : UNE PORTE OUVERTE SUR L'AVENIR...

Accompagner le public en informant sur les filières et les métiers... Voici en quelques mots les missions du Centre d'Informations de l'Éducation Nationale (CIEN) situé à Fontvieille.

Composé d'une équipe de 3 personnes et placé sous la responsabilité de Cécile Kappler, le CIEN accueille un public très large allant du collégien qui s'interroge sur le choix de son baccalauréat à l'adulte désireux de faire le point sur ses compétences.

Dans ce cadre, l'équipe du CIEN propose un accompagnement adapté à chaque profil afin que chacun puisse être renseigné avec pertinence.

Pour cela, elle s'appuie sur un éventail d'outils, de publications et de moyens technologiques modernes pour mener à bien ses missions.

Elle dispose de toute la documentation ONISEP, de nombreuses revues de la presse spécialisée, de tests informatisés de profil professionnel, de CD-Rom sur les études et les métiers et d'un accès internet permettant de s'inscrire dans les Universités ou Écoles.

Des informations sur les établissements scolaires, universités, grandes écoles, écoles spécialisées et leurs conditions d'accès sont accessibles sur place. Les filières, diplômes, bourses d'études, connaissance des métiers, débouchés et possibilités de perfectionnement y sont également présentés.



L'Equipe du CIEN au service de l'avenir professionnel des jeunes

C'est dès aujourd'hui que la rentrée 2012 se prépare ! Passez la porte du C.I.E.N. pour parler de votre avenir avec une équipe de professionnelles !

- CIEN :
- 18, Avenue des Castelans
- Tél : 98.98.87.63
- Horaires : 9h30 - 18h30

## affaires culturelles

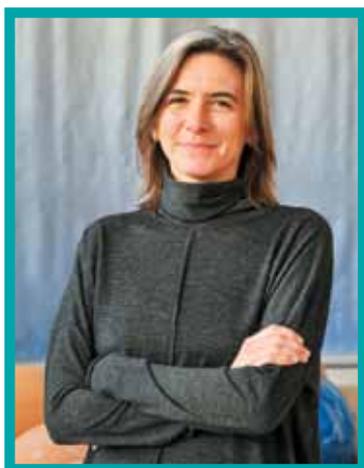
### NOUVEAU : UNE GESTION CENTRALISÉE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Direction des Affaires Culturelles (DAC) rend effective la gestion centralisée des équipements culturels de la Principauté dont elle a la responsabilité.

Une nouvelle organisation de travail est mise en place pour assurer cette nouvelle disposition.

Auparavant, chaque équipement culturel (Auditorium Rainier III, Salle du Ponant, Théâtre des Variétés, Salle d'exposition du Quai Antoine 1<sup>er</sup>, Musée de la Chapelle de la Visitation, Théâtre du Fort Antoine,) mis à la disposition des Institutions et des Associations disposait d'une gestion et de personnel spécifiques.

Désormais, la gestion de ces équipements est placée sous une même responsabilité au sein de la DAC afin d'optimiser la mise à disposition



Mélanie Gatti, Responsable des Équipements Culturels gérés par la DAC

des espaces, du matériel et des personnels. Le planning transversal est centralisé afin de répondre au

mieux aux besoins des utilisateurs et lisser l'offre et la demande.

Ainsi, un redéploiement des effectifs, sans coût supplémentaire, et la mise en place d'une équipe dédiée au sein de la DAC accompagne cette nouvelle organisation.

Elle permet un élargissement du champ d'action des personnels avec des missions plus variées puisque chacun pourra intervenir sur les différents sites.

La nouvelle équipe est composée de :

- **Mélanie Gatti**, Responsable des Équipements Culturels gérés par la DAC
- **Philippe Orecchia**, Responsable de la Maintenance des Bâtiments (gestion des contrats d'entretien et des contrats électrique et mécanique)

- **Jean-Michel Bianchi**, Responsable Technique des Équipements Culturels (matériels et techniciens)
- **Robert Vecchierini**, Chargé des Relations avec les Utilisateurs (spectateurs et utilisateurs, accompagnement de projets...)

- Pour une mise à disposition d'un équipement, un seul contact :
- Mail : infodac@gouv.mc avec comme « objet du message » : demande de salle
- Ou par courrier :
- Madame le Responsable des équipements culturels
- Direction des Affaires Culturelles
- Auditorium Rainier III,
- Boulevard Louis II
- 98000 Monaco



FONDATION PRINCE PIERRE DE MONACO

### FONDATION PRINCE PIERRE

#### PROGRAMMATION 2012 DES CONFÉRENCES

Le cycle des conférences Fondation Prince Pierre 2012 débute...

- lundi 16 Janvier 2012, 18h30 : Bernard Venet : Obsessions du déplacement - la permanence du doute
- lundi 23 janvier 2012, 18h30 : Tahar Ben Jelloun : Devenir du « Printemps arabe »
- lundi 30 janvier 2012, 18h30 : Patrick de Carolis : Culture et télévision

Rendez-vous au Théâtre des Variétés...

## nomination

### À LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

Le Commissaire Richard Marangoni est nommé Chef de la Division de Police Urbaine depuis le 04 septembre 2011, succédant ainsi au Commissaire Claude Trianon.

Entré comme Agent, le Commissaire Marangoni travaille au sein de Direction de la Sûreté Publique depuis plus de 27 ans. Sa carrière se caractérise par des affectations très diversifiées (Protection des Hautes Personnalités, Unité de lutte contre les stupéfiants, Responsable du Bureau des Matériels et de la Gestion Financière, Chef de Division de l'Administration et de la Formation...).

Nommé Inspecteur en 1984 puis Inspecteur Principal en 1995, Richard Marangoni est Commissaire de Police depuis 3 ans.

Forte d'un effectif de près de 300 fonctionnaires, la Division de Police Urbaine a pour mission de maintenir un haut niveau de sécurité en Principauté et d'y préserver la paix.

Son activité s'exerce donc essentiellement sur le terrain, notamment dans le cadre de ses missions de maintien de l'ordre public, de la sécurisation des établissements sensibles et des manifestations sportives, de la prévention et de la répression des infractions, etc.



Richard Marangoni,  
Chef de la Division de Police Urbaine

## l'actu en images

avril 2011



Une délégation de la Compagnie des Carabiniers du Prince se rend à Carcassonne, à la Base de Défense



Honoré Carlesimo, Président de l'Association Louis Carlesimo, Colonel Xavier Prach, aide de camp de S.A.S. le Prince Souverain, Colonel Luc Fringant, Chambellan de S.A.S. le Prince Souverain et Colonel Pascal Vigneron, Commandant de la base de défense de Carcassonne.

octobre 2011



Une délégation de la Base de défense de Carcassonne en visite en Principauté

### ARBRE DE NOËL DE LA FORCE PUBLIQUE

Le samedi 10 décembre 2011 a eu lieu l'Arbre de Noël des enfants des militaires de la Force Publique (Carabiniers de S.A.S. le Prince Souverain et Sapeurs-pompiers), organisé par une trentaine de représentants des deux Unités. Durant près d'une année, ils ont mis au point les animations, le spectacle et surtout l'arrivée du Père Noël qui, cette année, est apparu sur la scène par une cheminée entièrement construite sur le site.

C'est plus de 150 enfants accompagnés de leurs parents (environ 180 personnes) qui ont envahi dès 14 heures la salle polyvalente du Canton pour profiter de cette journée. La présence du Père Penzo, aumônier de la Force Publique, a permis de renforcer le caractère traditionnel de la fête.

Structures gonflables, taureau mécanique, maquilleuse, échassiers, magiciens, sculpteur de ballons, barbe à papa et crêpes étaient au programme, le tout sur un fond musical joué par quelques musiciens de la fanfare des Carabiniers. Puis, les enfants ont pu voir apparaître celui qu'ils attendaient tous, et mettre la main sur son précieux «chargement»...



## nouveauté

### UNE PREMIERE EN FRANCE : DES « ESPACES BIENVENUE » DTC VIENNENT D'ÊTRE CREEES AU SEIN DE L'AEROPORT DE NICE

Initiateurs de ce projet, l'Office du Tourisme et des Congrès de Nice, la Direction du Tourisme de Monaco et l'Aéroport Nice Côte d'Azur **inaugurent de nouveaux espaces d'accueil destinés aux 10 millions de passagers annuels**. Vitrines à la hauteur de la première destination de France après Paris, ces espaces, gérés par la société aéroportuaire avec du personnel d'accueil spécialisé, suivent le cadre d'un cahier des charges rédigé par les offices de Tourisme de Nice et Monaco.

Le nouvel Espace Bienvenue de la DTC



Guillaume Rose inaugure le nouvel Espace Bienvenue de la DTC, accompagné sur sa gauche de Hervé de Place, Président du Directoire des Aéroports de la Côte d'Azur, et de Rudy Salles, Adjoint au Maire de Nice, et sur sa droite de Philippe Clerissi, Conseiller National

Lieu de service exclusif, chaque espace d'accueil répond à trois vocations :

- offrir aux voyageurs une pause agréable et apaisante, dans un cadre élégant
- délivrer toute l'information nécessaire
- effectuer des réservations hôtelières.

Imaginé par un cabinet de design niçois, le lieu intègre toutes les options technologiques dans ses équipements, bornes tactiles, mur vidéo HD, écrans et réseaux intégrés...

Les congrès et les grands événements DTC pourront également profiter de cette surface adaptée.

## LE SAVIEZ-VOUS ? LA DTC CRÉE SA PAGE FACEBOOK

Depuis 2 mois, la page Voyages / Loisirs « Monaco & You » vous accueille sur le réseau social Facebook... Damien Poupard, créateur de la page, la décrit comme dynamique, vivante et moderne.

Le concept de la page ? La page officielle de la DTC utilise l'image « carte postale » de la Principauté pour faire découvrir d'autres aspects parfois moins connus tels que l'architecture, le patrimoine, l'Histoire, les traditions monégasques, la culture, Monaco dans le monde...

La page Monaco & You est alimentée plusieurs fois par jour, week-end compris. Le but est de coller au mieux à l'actualité, tout en favorisant l'interactivité.

La finalité de la page est de créer une véritable communauté qui aime la destination Monaco, en les fidélisant via un outil comme Facebook : la fidélisation sur la page passe des statuts quotidiens, photos et vidéos,

commentaires, partages et dialogues entre certains fans.

Le top des nationalités des fans suit l'ordre suivant : France, Monaco, Italie, Grèce, USA. La page reste en français mais de nombreux liens en anglais et italien sont régulièrement postés sur la page.

Certains sujets ont très bien fonctionné auprès des fans comme par exemple la semaine spéciale « Fête Nationale », l'album « Secrets of Monaco » qui contient des photos d'immeubles anciens de la Principauté, ou encore les animations ludiques tels que devoir deviner ce que représente une photo.

### À retenir...

La DTC a deux pages Facebook :

- Monaco & You
- Monaco Tourisme, page plus formelle qui reprend les news du site web [visitmonaco.com](http://visitmonaco.com)



### Les chiffres-clés

- 257 personnes « aiment ça »
- 23 albums de photos
- 80 personnes en parlent
- 4 octobre 2011 : date de création

# budget primitif 2012

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le 15 décembre dernier, le Conseil National a voté le Budget Primitif 2012 présenté par le Gouvernement Princier.

Son élaboration suit des étapes spécifiques tout au long de l'année et implique l'ensemble de l'Administration.

- **Dès le mois d'avril**, la Direction du Budget et du Trésor examine, compile, analyse les recettes et détermine l'enveloppe maximale des dépenses ordinaires.
- **En mai**, les Directions et Services rencontrent la Direction du Budget et du Trésor afin de formuler leurs propositions de dépenses pour l'année à venir. Ainsi, près de 60 entités passent leur « grand oral » pour défendre leurs propositions de frais de fonctionnement et leurs programmes (projets spécifiques à durée limitée).
- **Le mois de juin** est consacré aux

discussions entre la Direction du Budget, les Départements et le Secrétariat Général du Ministère d'État concernant les propositions des entités.

- **En juillet**, les grands équilibres généraux, les arbitrages budgétaires et les programmes sont discutés puis arrêtés par délibération du Conseil de Gouvernement.
- **Fin septembre**, le projet de Budget Primitif 2012 est déposé au Conseil National.
- **Le 15 décembre** dernier, Le Conseil National s'est prononcé et a voté la Loi de Budget 2012, après des séances de questions / réponses. Pour les équipes du Budget et du Trésor, ce marathon est l'opportunité privilégiée de rencontrer chaque entité de l'Administration et de découvrir en amont leurs projets et ceux de la Principauté. Des instants intéressants et d'exception !

## LE BUDGET PRIMITIF 2012 – CHIFFRES CLÉS

Recettes	Dépenses
<b>833 M€</b> (- 1,2 % par rapport au BP 2011)	<b>890 M€</b> (- 5% par rapport au BP 2011)

Le déficit pour l'exercice 2012 est ramené à -57 M€ (vs -94 M€ au BP 2011)

M€ : millions d'euros / BP : Budget Primitif

### Repères Budget de l'État :

**Recettes** : produits fiscaux et immobiliers, TVA, bénéfices commerciaux, monopoles concédés, droits de douanes...

**Dépenses** : dépenses de Souveraineté, services publics, dépenses communes, Assemblées et Corps constitués, subventions, budget d'équipements et d'investissements (grands travaux).

## l'actu en images

Dans le cadre de sa démarche en direction des entreprises installées en Principauté, S.E. M. le Ministre d'Etat Michel Roger se rend à la rencontre des chefs d'entreprises industrielles implantées à Monaco.

septembre 2011



Le Ministre d'Etat visite la société Single Buoy Moorings, leader mondial de l'ingénierie industrielle pétrolière et gazière

novembre 2011



Le Ministre d'Etat visite le laboratoire Aseptia, l'un des fleurons représentatifs de la filière Pharmacie-Cosmétologie monégasque

octobre 2011



Le Ministre d'Etat visite Silvatrim, groupe spécialisé en fabrication de pièces destinées à l'automobile

## santé publique

### DÈS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2012, LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU COL DE L'UTERUS DES JEUNES FEMMES DE 21 ANS EST POSSIBLE

Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, a annoncé en septembre dernier lors d'une conférence de presse, le lancement imminent de deux campagnes de dépistage organisé du cancer du sein et du col de l'utérus. La campagne de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus viendra s'articuler avec la campagne de vaccination contre le Papilloma Virus Humain (HPV) lancée en mars 2011.

Le cancer du col de l'utérus est le huitième cancer touchant les femmes en France et concerne environ 3 000 femmes, avec 1 000 décès par an. Les dysplasies (lésions pré-cancéreuses) sont également très fréquentes. **Conscient de ce risque, le Gouvernement Princier, sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2012 en**

**Principauté le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus.**

La campagne de dépistage du cancer du col commencera pour les femmes âgées de 21 ans et se poursuivra jusqu'à leurs 65 ans :

- chaque année, les premiers frottis seront réalisés pour les femmes de 21 ans (en 2012, la campagne débutera donc avec les femmes nées en 1991. En 2013, elle concernera celles nées en 1992...)
- l'année suivante, de nouveaux frottis seront effectués pour ces femmes alors âgées de 22 ans
- les frottis se poursuivront tous les 3 ans (à 25 ans, 28 ans, etc.) jusqu'à ce qu'elles atteignent 65 ans (si les frottis ne présentent bien sûr aucune anomalie dans les intervalles).

La coordination entre la vaccination et le dépistage, qui n'existe pas dans les pays voisins, constitue un

progrès très important: **elle est la condition même d'une prévention optimale contre le cancer du col de l'utérus et les nombreuses dysplasies.** Cette façon de procéder a déjà été testée avec succès dans les pays les plus performants, dans le domaine du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus.

Concernant le frottis, le prélèvement sera réalisé par un gynécologue attaché au Centre Hospitalier Princesse Grace et analysé par le Service de Pathologie de l'établissement. Tout frottis anormal aboutira, si la patiente le désire, à une colposcopie et une biopsie, pour un traitement au cas par cas.

**Les deux actions couplées** - vaccination contre le H.P.V. et dépistage organisé du cancer du col - **permettront, en Principauté, une éradication du cancer du col**



**par le dépistage et le traitement des lésions précancéreuses.**

Cette campagne est l'occasion de rappeler à toutes les femmes qu'au titre du dépistage, **la réalisation de frottis vaginaux tous les 2 ou 3 ans est recommandée.**

### LA CAMPAGNE DE VACCINATION DES JEUNES FILLES DE 14 ANS CONTRE LE HPV SE POURSUIT



Dr Rouison, Conseiller médical auprès du Département des Affaires Sociales et de la Santé

Pour mémoire, la campagne constitue **la première étape de la prévention contre le cancer du col de l'utérus et est complétée par une campagne de dépistage (par frottis) du cancer du col de l'utérus.**

La vaccination est réalisée par un médecin (généraliste, gynécologue ou pédiatre), selon le choix des parents et **ne se substitue pas à une surveillance gynécologique régulière**, dont le dépistage est un élément essentiel. La durée d'action des vaccins contre le HPV étant de 7 ans, les jeunes filles vaccinées à 14 ans pourront, dès l'âge de 21 ans, bénéficier du dépistage du cancer du col de l'utérus. L'administration du vaccin contre le HPV se fait en **trois doses réparties sur six mois**. Ces injections intramusculaires sont nécessaires pour une protection efficace.

**Les vaccins sont remboursés à 80% par les caisses d'assurance maladie de Monaco.**

Le Gouvernement Princier prend en charge les frais des quatre consultations médicales et des vaccins non remboursés par les caisses d'assurance maladie de Monaco (les 20% restants), si les assurés n'ont pas de mutuelle ou d'assurance complémentaire. **Ces actes médicaux sont ainsi totalement gratuits pour les enfants concernés. Une initiative qui place Monaco parmi les pays d'Europe et du monde en pointe dans ce domaine.**

Le Département des Affaires Sociales et de la Santé, suivant les recommandations de la Haute Autorité de Santé française (HAS), encourage vivement les parents de jeunes filles de 14 ans à envisager leur vaccination.

Le Gouvernement Princier a mis en place une politique d'excellence en matière de santé publique depuis plusieurs années, qui passe par des campagnes efficaces de prévention et de dépistage. Cette volonté solide en matière de santé publique s'est renforcée et a pris, en **mars 2011**, un nouveau tournant avec la mise en place, **pour les adolescentes de 14 ans minimum, de la vaccination contre le Papilloma Virus Humain (HPV).**

#### CONTACTS :

Docteur Françoise Ragazzoni,  
Docteur Dominique Van Klaveren  
Docteur Reda Djafer

Service de Gynécologie-Obstétrique  
du Centre Hospitalier Princesse Grace  
Médecins référents en matière  
de vaccination contre le HPV

Tél : 97 98 99 00

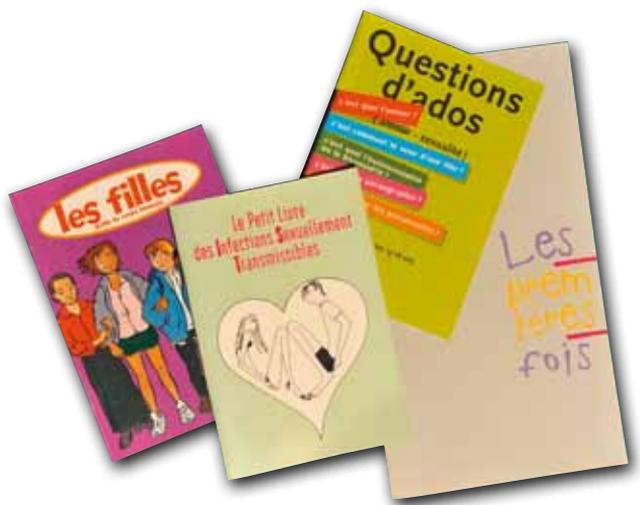
## LES ACTIONS DE PREVENTION DES JEUNES CONTRE LE SIDA

Le 1<sup>er</sup> décembre, journée Mondiale de lutte contre le SIDA, le Dr Rouison, Conseiller médical auprès du Département des Affaires Sociales et de la Santé, a rencontré des classes de 1<sup>ère</sup> du Lycée Albert 1<sup>er</sup> pour leur présenter un diaporama sur le SIDA.

Le diaporama, commenté par des stagiaires et secrétaires médicales, a fait suite à une introduction du Dr Rouison pour une présentation d'une heure environ.

### Les élèves concernés

Le Dr Rouison a rencontré 11 classes de 1<sup>ère</sup>, soient 243 élèves : chaque présentation regroupait deux classes de 20 à 25 élèves.



### Le diaporama

Créé par le CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit), sous la tutelle de la DASS et en partenariat avec l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé), le diaporama débute par la diffusion aux élèves de deux films courts : « Bref ; j'ai fait un dépistage », ainsi qu'une parodie de publicité : « Nescajote, What Else ». Puis, une demi-douzaine de slides sont diffusées et commentées, dans une ambiance à la fois sérieuse et détendue, favorisant l'interaction. Les slides abordent toutes les étapes relatives à la contamination au virus du SIDA : épidémiologie, temps de latence, contamination, sérologie, dépistage, traitement.

En établissant une interaction dynamique avec les jeunes, le Dr Rouison encourage la participation et une communication libérée de toute gêne.

### Le suivi des élèves...

Le Dr Rouison rencontre les élèves à différents stades de leur scolarité :

en 2<sup>nde</sup> : au cours de tables-rondes (21, 24 et 25 octobre 2011)

en 1<sup>ère</sup> : via la diffusion de ce diaporama (novembre et décembre 2011)

en Terminale et BTS : pendant deux après-midis de « zapping » aux Théâtre des Variétés, en partenariat avec S.O.S. Action SIDA (23 et 24 février 2012)

## L'actu en images

2 décembre 2011



Remise par le GEMLUC (Groupement des Entreprises Monégasques dans la Lutte contre le Cancer) d'un chèque de 60.000 euros au Centre Hospitalier Princesse Grace, en présence, notamment, de M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé et de M. André Garino, Président du Conseil d'Administration du CHPG.

3 décembre 2011



À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le handicap, le Ministre d'Etat, Stéphane Valeri et Paul Masseron ont visité le Village Téléthon sur le Port Hercule.

15 décembre 2011



En présence de S.A.S. le Prince Souverain, la Croix-Rouge Monégasque a organisé une fête de fin d'année pour les aînés de A Qietüdine à laquelle ont notamment assisté le Ministre d'Etat, Stéphane Valeri et Patrick Bini, Directeur du CHPG

## métier

### LES AGENTS DES PARKINGS PUBLICS DE LA PRINCIPAUTÉ : DES ÉQUIPES MOTIVÉES QUI FACILITENT VOTRE QUOTIDIEN



Le Chef de Parc Principal David Le Goff dans son bureau du Casino, entouré de Eric Capiomont à sa gauche et de Florent Piche à sa droite.

Le Service des Parkings Publics de la Principauté comprend **238 agents**, tous au service de la population. Sur ces 238, **206 travaillent directement au sein des parkings** ; nous avons rencontré l'équipe du parking du Casino...

#### Un pôle de compétences dynamique

David le Goff est Chef de Parc Principal depuis juillet 2010. Il gère les 3 parkings du Casino, de la Costa et d'Ostende et travaille avec une quarantaine de collaborateurs.

Il œuvre sous l'autorité M. Patrick Carpinelli, chef de secteur.

Les missions de l'équipe sont très diversifiées et vont de la gestion de la sécurité des biens et des personnes à la gestion de la clientèle, en passant par l'organisation d'exercices de sécurité avec la Compagnie des Sapeurs Pompiers.

#### La sécurité : un véritable mot d'ordre...

Tous les deux mois, un Contrôle Sécurité est mis en place puis résu-

#### mé sur une Fiche de Suivi tenue par le Chef de Parc.

Lors de ce contrôle, tous les aspects techniques du parking sont vérifiés : portes coupe-feux, éclairage, électricité, escalators, colonnes humides et sèches, etc. Un registre de sécurité est tenu qui tient à jour la vérification des normes de sécurité.

Le Chef de Parc tient également à jour un **Tableau de bord** comportant notamment des statistiques, des indicateurs de l'activité du Parc « Fréquentations, chiffre d'affaires, abonnement, maintenance, travaux etc. ». L'outil permet **un suivi personnalisé des données du parking et permet également d'optimiser son efficacité en aménageant la présence des Agents en fonction de la demande et des besoins.**

Des rondes sont effectuées chaque jour, selon un programme de chemins de rondes préétabli par le Chef de Parc pour optimiser la sécurité des lieux et des personnes en notant toute anomalie.

Pour renforcer encore la sécurité, une permanence est effectuée chaque week-end et jours fériés par un Chef de Parc Principal.

Le dimanche soir, il fait un compte-rendu des deux jours au Chef de Service, Christophe Prat.

#### Les autres missions...

Les missions du Chef de Parc ne se cantonnent pas à la sécurité. Il gère également les clôtures des fins de mois, la comptabilité, le budget prévisionnel pour l'année suivante. Le Chef de parc principal effectue en plus les évaluations annuelles, les formations des Agents d'Accueil et des suppléants, etc.

**Sur un plan environnemental, il est tenu au respect des normes ISO, a fortiori depuis la double-certification du Service (cf. JDA n°31).**

La protection de l'environnement y est défendue de différentes manières : instauration du tri sélectif, économies d'énergie, bacs Tri sélectif SMA, polluants et déchets polluants acheminés vers des sites spécialisés... Une attention particulière est également apportée à la propreté des parkings, élément en lien direct avec la satisfaction des usagers.

#### Les Agents : personnel incontournable

L'accueil est la principale mission des Agents qui sont en contact direct avec l'utilisateur. Sur les 9 Parcs centraux s'applique la règle des « trois 8 » au niveau de leurs horaires : 4h-midi, midi-20h ou 20h-4h.

**Pour parfaire leurs connaissances, des formations sont demandées dans le domaine de la sécurité « Stage APAVE Incendie », habilitation électrique etc.**

Chaque Agent d'accueil est responsable de son fonds de caisse.

#### Le travail en transversal...

Les Agents des Parkings Publics travaillent en collaboration avec de nombreux services :

- le service des **Bâtiments Domestiques (BD)**, notamment pour les groupes électrogènes, et les gros travaux dans les bâtiments qui font l'objet d'une demande annuelle
- **La Direction de l'Aménagement Urbain (DAU)**, pour les liaisons mécaniques (escalators et ascenseurs), pompes de relevage...
- **La Direction de la Sûreté Publique** pour la traçabilité de tout véhicule fraudeur, pour toute plainte de véhicules endommagés, ou encore pour une réquisition de vidéos (sur demande du procureur)
- **La Compagnie des Sapeurs-Pompiers** : Des exercices-sécurité effectués avec les Pompiers, la commission technique de sécurité, et les diverses interventions « Accidents, personnes bloquées dans les ascenseurs »
- **le réseau radio Cardelina**, réseau commun à toutes les entités de sécurité civile et des organismes de l'État qui a pour but de faciliter la coordination des secours en cas de grande catastrophe.

#### Un équipement moderne...

Pour les 3 parkings supervisés par David le Goff, **13 écrans installés au sein du bureau du Casino permettent un suivi en permanence des évolutions des usagers.**

## LES CHIFFRES-CLÉS

### UNITÉ CENTRALE DU CASINO

**1 Chef de Parc Principal**

**38 collaborateurs** (2 chefs de parc Costa/Ostende, 3 Agents d'accueil qualifiés et 33 agents)

### LE SERVICE DES PARKINGS PUBLICS

**238** personnes au Service des Parkings Publics

**4** Chefs de secteurs

**9** Chefs de Parcs Principaux

**22** Chefs de Parcs distants

## COMMENT AMENER UNE TOUCHE CONTEMPORAINE À UN BÂTI ANCIEN ?



Voici l'une des nombreuses questions auxquelles réfléchit la Direction de la Prospective de l'Urbanisme et de la Mobilité à travers l'étude du renouvellement de la « **Palette Colorimétrique de la Principauté de Monaco** », outil de référence réglementaire en termes de couleurs, matériaux et textures.

Ce projet aboutira très prochainement à la **réalisation d'une nouvelle palette de couleurs, complétée de deux outils techniques et pédagogiques :**

- un **nouveau nuancier conseil**
- une **brochure d'information** distribuée au public, sur demande auprès de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

*Une présentation complète de la nouvelle palette dans un JDA à venir...*

## nomination

### À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

**Jean-Luc Puyo** est nommé **Directeur de l'Aménagement Urbain** depuis le 05 décembre 2011. Il succède à Olivier Lavagna, récemment nommé Directeur des Travaux Publics (cf. JDA n°32).

**Au service de l'Administration monégasque depuis près de 26 ans**, Jean-Luc Puyo a assuré les fonctions de **Responsable Technique du Stade Louis II entre 1992 et 2007**.

À ce titre, il a notamment joué un rôle de partenaire privilégié dans l'organisation de toutes les grandes manifestations qui s'y sont déroulées.

Il était Responsable du Service Municipal des Travaux devenu Services Techniques Communaux depuis 2007. Avec le Conseil Communal, **il a participé à la mise en oeuvre de la certification qualité et environnement des Services Techniques Communaux, premier service administratif monégasque certifié ISO 9001 et 14001, en 2009.**

Grâce à ses précédentes fonctions, il a acquis une bonne connaissance de l'Administration monégasque et de son fonctionnement, ainsi qu'une expérience en matière de direction de travaux, de gestion administrative et de management.



### RÉUNION INTERURBAIN

Chaque jeudi matin, à 8h30, une réunion Interurbain se tient au Ministère d'Etat entre le Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme et les Directions de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, des Travaux Publics, de l'Aménagement Urbain, de l'Environnement et le Service des Bâtiments Domaniaux.

### LE GESTE ÉCORESPONSABLE

#### LE SAVIEZ-VOUS ?



Le moyen le plus simple pour rafraîchir l'air ambiant est de bien ventiler une pièce aux heures fraîches en coupant chauffage et climatisation pour éviter les déperditions de chaleur ou de fraîcheur et de maintenir fermés portes, stores et fenêtres pendant la journée.



**Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !**



## métier

### ORDRE, MÉTHODE, STRUCTURE... TELS SONT LES MOTS D'ORDRES DE CÉLINE ENRICI, ARCHIVISTE AU DÉPARTEMENT DES RELATIONS ÉXTERIEURES, POUR AMÉLIORER LE TRAVAIL DE SES COLLÈGUES.



Céline Enrici a commencé à travailler comme archiviste en 1993, notamment avec les refontes des archives du Département des Travaux Publics, puis de la Direction de la Fonction Publique. Arrivée

en avril 2000 aux Relations Extérieures, elle a vécu de l'intérieur l'évolution de la Direction, la création du Département, et son développement en trois Directions. Installée dans les locaux de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires, elle gère les archives centrales du Département ainsi que de toutes ses Directions.

Accords, traités, conventions bilatérales, entrées en vigueur, publications, en matière d'archivage... au DRE, tout document est listé, classé et réactualisé chaque jour. Pour une optimisation des archives, une refonte totale du classement des documents, désormais ordonnés selon un ordre thématique, a été mise en oeuvre il y a quelques années, sous l'impulsion de Céline.

Chaque archive contient toute l'histoire et la chronologie des éléments :

- la (les) conférence(s) inaugurale(s) le traité
- la signature / ratification / entrée en vigueur

- la réunion d'application ou les conférences a posteriori
- les nominations des points de contacts
- les plans d'actions éventuels.

En 2008, le Département, en collaboration avec le Service Informatique, met en place la GED (Gestion Électronique des Documents).

L'outil permet la consultation en ligne de tous les dossiers archivés (dates / résumé / dépôt / entrée en vigueur, etc.) ; le DRE franchit ainsi un pas supplémentaire vers une optimisation de ses archives. Il existe désormais trois possibilités de consultation des archives : en support papier (originaux), par la GED ou via la base Intraservice du Département où sont listés sous forme de tableaux tous les listings détaillés du contenu des Archives repris dans la GED.

Au-delà de l'indexation et du classement au quotidien, Céline Enrici a d'autres missions :

- les Accords et Traités Internationaux et les pièces justificatives qui les accompagnent sont répertoriés dans des classeurs thématiques pour un accès immédiat et sous forme de tableaux régulièrement mis à jour. Des extraits de ces tableaux sont mis en ligne par le Département des Relations Extérieures et sont consultables sur la page correspondante du site [diplomatie.gouv.mc](http://diplomatie.gouv.mc)

#### LES ARCHIVES DU DÉPARTEMENT EN QUELQUES CHIFFRES...

- 200 m linéaires d'archives
- dont 2 caves contenant une partie des dossiers rangés par thématique et triés régulièrement (2 fois par an environ), à l'instar de l'ensemble des dossiers
- des milliers de dossiers, classés par thématique
- plus de 70 classeurs contenant les principaux documents des traités et accords internationaux
- 2 ans de travail pour la refonte et la mise à jour des listings répertoriant les dossiers déposés aux archives centrales depuis leur origine
- jusqu'à plus de 400 documents indexés en une journée
- La GED : 31 thèmes, 580 chapitres, plus de 2000 sous-chapitres

#### UN ARCHIVAGE MÉTHODIQUE ET ORGANISÉ...

##### Une journée-type :

- Les courriers arrivés sont traités immédiatement : indexation et classement sont gérés instantanément pour un accès quasi-simultané aux documents
  - Les dossiers, listings et tableaux sont mis à jour à la moindre avancée
  - Les noms des liens et thématiques de la GED sont revus régulièrement pour faciliter, accélérer et optimiser la recherche du Département (certains dossiers tels que les Droits de l'Homme ou l'Environnement connaissent de très nombreuses ramifications).
- les procès-verbaux de chaque Commission Mixte Franco-monégasque depuis son origine sont résumés synthétiquement sous forme de tableaux chronologiques
  - La mise à jour d'un tableau chronologique des Ambassades de Monaco à l'étranger, sous le nom de « Création Ambassade », répertorie chaque poste diplomatique et son historique

Archiviste depuis plus de 18 ans, Céline Enrici fait partie du groupe de travail sur les archives depuis septembre dernier. Au sein de ce groupe, des consignes d'archivages structurées pour l'ensemble de l'Administration sont proposées et une réflexion est menée sur l'harmonisation des archives des Services.

## L'actu en images

9 décembre 2011



Werner Hoyer, Ministre Adjoint allemand aux Affaires étrangères, ratifie l'accord d'échange d'informations en matière fiscale avec Mireille Pettiti (Directeur Général, qui représentait José Badia), en présence du Ministre d'Etat



14 et 15 décembre 2011

Le DRE a organisé pour sa Direction des Affaires Internationales un séminaire sur un thème au cœur du métier de diplomate : la négociation.

Aurélien Colson, Professeur associé de science politique, ESSEC Directeur de l'Institut de recherche et d'enseignement sur la négociation (ESSEC IRENE Paris & Singapour) a ainsi passé deux jours avec l'équipe d'Isabelle Costa, avec pour objectif de préparer les diplomates monégasques au rôle actif que tient Monaco sur la scène internationale (construire une stratégie de négociation, évaluer la valeur d'un accord avant de s'engager, etc.)

## LA COORDINATION DE L'ORGANISATION DE CONFÉRENCES EN PRINCIPAUTÉ : COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque année, de nombreuses conférences internationales sont organisées en Principauté. Un grand nombre d'entre elles sont mandatées par le Département des Relations Extérieures.

Au sein du Secrétariat du Département des Relations Extérieures, **Delphine Frappier (Secrétaire des Relations Extérieures)** a en charge, notamment, le suivi budgétaire et la coordination de l'organisation de ces événements.

### Quelles sont vos missions dans l'organisation de conférences en Principauté ?

Quand le Département à la charge de conférences en Principauté, je dois assurer la coordination de l'événement avec toutes les entités concernées, ainsi que le suivi budgétaire et logistique de la manifestation, sous la responsabilité de Mireille Pettiti, Directeur Général du Département.

Ainsi, concernant la coordination, je suis en lien avec les différentes parties avant la conférence : lieu, planning, déroulé de la conférence, participants, réservations hôtel et transport sont les éléments à prendre en compte afin que la conférence soit des plus réussies.

**J'assure le suivi budgétaire de la conférence**, en lien avec les prestataires et les entités, pour respecter les sommes allouées à l'organisation de l'événement.

Chaque conférence étant unique, de par sa thématique et ses participants, le travail de coordination est donc sans cesse différent, même si les grandes étapes restent identiques.

### Avec quelles entités travaillez-vous ?

Suivant la thématique, je travaille avec les représentants des **Institutions internationales** (Conseil de l'Europe, ONU...), **l'Ambassadeur de Monaco** auprès de l'Institution

concernée, la **Direction des Affaires Internationales** (sur le « fond » de la conférence, la **Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires** (pour les accueils protocolaires), la **Direction du Tourisme et des Congrès** (hôtels, cocktail, accueil...), le **représentant du lieu d'accueil** de la conférence et des participants (Grimaldi Forum, Musée Océanographique, hôtels de la Principauté...), le **protocole du Gouvernement Princier**, et le cas échéant le **protocole et la sécurité du Palais Princier**.

### Quelles sont les grandes étapes de cette coordination ?

La coordination se fait sur deux plans : **logistique** et sur le « fond » selon la thématique de la conférence.

**Tout au long du travail préparatoire, je suis en lien permanent avec l'ensemble des interlocuteurs concernés et les éléments de l'organisation s'affinent de jour en jour.**

**Plusieurs mois avant la conférence**, lorsque sa date a été fixée, j'établis, en lien avec la **Direction du Tourisme et des Congrès (DTC)**, le **cahier des charges spécifique** : nombre de participants, durée, lieu, contribution budgétaire totale ou partielle du Gouvernement, type de restauration, nombre de chambres à réserver...

Les devis établis se précisent avec le détail des éléments budgétaires : nombre de participants, durée, programme, types de restauration (dîner, cocktail...).

**De premières visites de reconnaissance se font sur site pour repérer les lieux, les salles, les prestations à fournir...**



14 septembre 2011 Visite préparatoire du Grimaldi Forum pour la Conférence Monaco +5 «Construire une Europe pour et avec les Enfants» qui s'est tenue en Principauté les 20 et 21 novembre 2011.



### Un mois et demi avant la conférence, ces éléments budgétaires et le programme se confirment.

Les invitations sont envoyées aux participants, en lien avec l'institution internationale. Parallèlement, la Direction des Affaires Internationales apporte des éléments de langage aux discours qui seront prononcés lors de la Conférence et la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires avec le Protocole du Gouvernement définissent le niveau protocolaire d'accueil.

### Une dizaine de jours avant la conférence, une visite sur site de tous les acteurs concernés est réalisée afin de finaliser complètement l'organisation.

Les ajustements pour l'accueil des participants sont réalisés avec les hôtesses de la DTC, l'aéroport de Nice et les autorités françaises, en lien avec la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires.

Nous établissons également les placements protocolaires pour la conférence et lors des dîners.

C'est à ce moment que j'entre en contact avec le Centre de Presse, pour donner une résonance médiatique à la conférence (communiqués de presse, interviews, Flash'Images...).

### La veille de la conférence, en coordination avec le « Convention Bureau » de la DTC, je m'assure que le matériel nécessaire est livré sur le lieu de la conférence :

badges, programme, chevalet, drapeaux... et que la salle dispose des éléments techniques nécessaires : micro, écrans, traduction...

### Le Jour J, les différents protagonistes sont présents sur site dans une salle appelée « salle de secrétariat ».

Ensemble, nous assurons l'accueil, les placements, la préparation des salles après les pauses, l'accueil de la presse... et répondons à toutes les questions de dernière minute.



24 novembre 2011 Visite préparatoire du Musée Océanographique pour la Conférence Rio +20 sur «la gestion durable des océans dans le contexte d'une économie verte et de l'éradication de la pauvreté» qui s'est tenue en Principauté du 28 au 30 novembre 2011.



# congès

## LISTE DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS DANS L'ADMINISTRATION, POUR L'ANNÉE 2012

Les après-midi de mardi-gras et de la mi-carême sont remplacées par une journée de congé fixée pour l'année 2012 au lundi 30 avril 2012.

Par ailleurs, à titre exceptionnel, les Fonctionnaires et Agents de l'État disposeront des matinées des lundis 24 et 31 décembre 2012, afin de mieux profiter des fêtes de fin d'année.

Le jour de la Sainte Dévote	vendredi	27	janvier	Le jour de la Fête Dieu	jeudi	7	juin
L'après-midi du vendredi Saint	vendredi	6	avril	Le jour de l'Assomption	mercredi	15	août
Le lundi de Pâques	lundi	9	avril	Le jour de la Toussaint	jeudi	1 <sup>er</sup>	novembre
Journée mobile (veille du jour de la fête du travail)	lundi	30	avril	Le jour de la Fête de SAS, le Prince Souverain	lundi	19	novembre
Le jour de la fête du Travail	mardi	1 <sup>er</sup>	mai	Le jour de l'Immaculée Conception	samedi	8	décembre
Le jour de l'Ascension	jeudi	17	mai	La veille de Noël	lundi	24	décembre
Grand Prix automobile	jeudi	24	mai	Le jour de Noël	mardi	25	décembre
	vendredi	25	mai	La veille du jour de l'An	lundi	31	décembre
Le lundi de Pentecôte	lundi	28	mai	Le jour de l'An	mardi	1 <sup>er</sup>	janvier 2013

## Le carnet de la fonction publique

Décembre 2011

### NOUVEAUX ENTRANTS

- **Heigel Rodolphe**  
Administrateur à la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers
- **Michael Christofis**  
Commis du Cadastre à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité

### MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Bertolotti Michael**  
Surveillant Rondier au Stade Louis II est nommé Surveillant Rondier-Chef au Stade Louis II
- **Bouquier Michel**  
Délégué Général au Tourisme est nommé Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Économie

- **Champion Franck**  
Jardinier Spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier 4 branches au sein de la même Direction
- **Cinneri Patrick**  
Chef d'Équipe à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Conducteur de Travaux au sein de la même Direction
- **Cousin Grégory**  
Ouvrier professionnel 1<sup>ère</sup> catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Ouvrier professionnel 2<sup>o</sup> catégorie au sein de la même Direction
- **Deriu Marc**  
Jardinier 4 branches à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Chef d'Équipe au sein de la même Direction
- **Oliveira Da Silva Fernando**  
Ouvrier professionnel 2<sup>o</sup> catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Chef d'Équipe au sein de la même Direction

- **Peirone Olivier**  
Ouvrier professionnel 1<sup>ère</sup> catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Ouvrier professionnel 2<sup>o</sup> catégorie au sein de la même Direction
- **Rolland Patrick**  
Chef de Section à la Direction de l'Environnement est nommé Chef de Division au sein de la même Direction
- **Simoncini Francis**  
Ouvrier professionnel 2<sup>o</sup> catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Chef d'Équipe au sein de la même Direction
- **Zbinden Nathalie**  
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommée Jardinier Spécialisé au sein de la même Direction

### DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Habran Serge**  
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Massobrio Marc**  
Commandant de Police à la Direction de la Sécurité Publique
- **Vial Alain**  
Chef d'Équipe à la Direction de l'Aménagement Urbain

JDA n° 33 - Décembre 2011 - Journal de l'Administration - Mensuel

**Rédaction**  
Centre de Presse  
Valérie Dusen-Granon  
(vdusen@gouv.mc)

**Coordination**  
Secrétariat Général  
du Ministère d'État  
Centre de Presse

**Conception  
& réalisation**  
Media & Events

**Photos & Illustrations**  
Charly Gallo, Charles Franch,  
Monaco-Info, DR

**Remerciements**  
Arielle Barrabino, Christophe Cauvin,  
Julien Cellario, Candice Fabre,  
Delphine Frappier, Marc Vassallo,  
Julien Veglia ainsi que toutes les  
personnes ayant participé à ce numéro.



jda

PRINCIPAUTÉ  
DE MONACO

UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.